

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

*Le mercredi 23 septembre 2020
à la salle de l'école à 20h00*

Tractanda

1. **Procès-verbal du 11 décembre 2019** (ne sera pas lu, étant publié dans le journal « l'Esprit » no 59; il est en outre à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la commune).
2. **Comptes 2019**
 - 2.1 Présentation des comptes de fonctionnement
 - 2.2 Présentation des comptes d'investissements
 - 2.3 Rapport de l'organe de révision
 - 2.4 Rapport de la commission financière
 - 2.5 Approbation des comptes
3. **Présentation de la planification financière 2021-2025**
4. **Adoption des modifications des statuts de l'ARG**
5. **Approbation des statuts d'Option Gruyère**
6. **Demande de dérogation à l'article 54 de la Loi sur les communes.
Modification du nombre des membres du Conseil communal pour la période 2021-2026**
7. **Modification de l'article 11 al. 1 du règlement sur le droit de cité communal**
8. **Divers**